

RCS : MACON Code greffe : 7106

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MACON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 00046 Numéro SIREN : 330 221 029 Nom ou dénomination : TUYAUTERIE CHAUDRONNERIE MACONNAISE

Ce dépôt a été enregistré le 15/12/2022 sous le numéro de dépôt B2022/004771

B-4771

Désignation de l'entreprise		TUYAUTERIE CHAUDRONNERIE MACONNAISE		Néant		
Adresse de l'entreprise		287 Rue Mâcon Loché		71000 Mâcon		
SIRET		3 3 0 2 2 1 0 2 9 0 0 0 4 5		15 DEC. 2022		
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		
		1 2		TRIBUNAL de COMMERCE de MÂCON		
				Exercice N clos le 30/06/2022		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		
				Net 3		
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	92 924	AG	77 956
		Fonds commercial (1)	AH	49 546	AI	49 546
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
		Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP	728 726	AQ	382 877
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 270 740	AS	1 072 823
		Autres immobilisations corporelles	AT	593 920	AU	428 197
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU		CV	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	25 926	BI	25 926	
	TOTAL (II)	BJ	2 761 782	BK	1 961 853	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	156 808	BM	156 808
		En cours de production de biens	BN	67 038	BO	67 038
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	125	BW	125
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	2 335 781	BY	32 860
		Autres créances (3)	BZ	102 904	CA	102 904
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD	25 346	CE	25 346
DIVERS	Disponibilités	CF	98 870	CG	98 870	
	Charges constatées d'avances (3) *	CH	51 869	CI	51 869	
	TOTAL (III)	CJ	2 838 742	CK	58 206	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV) CW				
COMPTES DE REGULARISATION	Primes de remboursement des obligations	(V) CM				
	Écarts de conversion actif *	(VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	5 600 524	1A	2 020 060	
Renvois: (1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	39 432	

K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION				
RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15% ou 19 %			
			0%	15%	19%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			
L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)				
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice					
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice					

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		TUYAUTERIE CHAUDRONNERIE MACONNAISE		Néant *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 500 000.)			DA	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...			DB	
	Écarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3) * (dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	1 272 714
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	135 564
	Subventions d'investissement			DJ	3 556
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	1 961 833
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	194 300
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)			DV	12 390
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	968 785
	Dettes fiscales et sociales			DY	418 840
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	24 315
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	1 618 631	
Écart de conversion passif *			ED		
TOTAL GENERAL (I à V)			EE	3 580 464	
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			- Écart de réévaluation libre	1D	
			- Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 535 611
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		TUYAUTERIE CHAUDRONNERIE MACONNAISE				Néant *			
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC		
	Production vendue	Biens *	FD	5 611 366	FE	22 366	FF	5 633 732	
		Services *	FG	3 662	FH		FI	3 662	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	5 615 028	FK	22 366	FL	5 637 394	
	Production stockée *						FM	(166 277)	
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	28 984	
	Autres produits (1) (11)						FQ	19 605	
			TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)					FR	5 519 706
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS		
	Variation de stocks (marchandises) *						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	1 378 795	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	(28 022)	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *						FW	2 348 328	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	81 496	
	Salaires et traitements *						FY	1 001 384	
	Charges sociales (10)						FZ	408 330	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{	- dotations aux amortissements *			GA	161 463	
				- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant dotations aux provisions *			GC				
		Pour risques et charges dotations aux provisions			GD				
	Autres charges (12)						GE	409	
			TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)					GF	5 352 182
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	167 524
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
		TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	5 978	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
		TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GU	5 978	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(5 978)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	161 546	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		TUYAUTERIE CHAUDRONNERIE MACONNAISE		Néant *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	12 975
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	3 944
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	16 919
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	4 458
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	95
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	4 553
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	12 366
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	38 349
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	5 536 625
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	5 401 062
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	135 564
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont {	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	1 351
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *		HP	
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			HX	
	(6 ter) Dont {	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC	
		- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD	
	(8) Dont transfert de charges			A1	28 745
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)			A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles				
		Facultatives A6	Obligatoires A9		
		dont cotisations facultatives Madelin A7			
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		TUYAUTERIE CHAUDRONNERIE MACONNAISE		Néant			
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		Néant		
			Consecutives à la réévaluation cours de l'exercice résultant d'une mise en équivalence	à une acquisition, création, apport et virements de poste à poste			
		1	2	3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	136 611	KE	5 859	
	Terrains		KG		KH		
	Constructions	Sur sol propre (dont composants L9)	KJ		KK		
		Sur sol d'autrui (dont composants M1)	KM		KN		
	Installations gales, agencements, aménagements des constructions	dont composants M2	KP	728 726	KQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	dont composants M3	KS	1 275 605	KT	16 004	
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	206 372	KW	1 167	
		Matériel de transport *	KY	164 535	KZ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	204 826	LC	33 593	
		Emballages récupérables et divers *	LE		LF		
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		
	Avances et acomptes		LK		LL		
	TOTAL III	LN	2 580 064	LO		50 763	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	
Autres participations			8U		8V		
Autres titres immobilisés			1P		1R		
Prêts et autres immobilisations financières			1T	25 926	1U		
TOTAL IV		LQ	25 926	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	2 742 601	ØH	56 622	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
		Par virement de poste à poste	Par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				
		1	2	3	4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN	CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO	LV		LW	142 470	
	Terrains	IP	LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB	
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME	
	Installations gales, agencements, aménagements des constructions	IS	MG		MH	728 726	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ	20 869	MK	1 270 740	
	Autres immo. corporelles	Installations gales, agencements, aménagements divers	IU	MM		MN	207 539
		Matériel de transport	IV	MP	15 845	MQ	148 690
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	727	MT	237 691
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ		NA		
	Avances et acomptes	NC	ND		NE		
	TOTAL III	IY	NG	37 441	NH	2 593 386	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	ØU		M7	
Autres participations		IØ	ØX		ØY		
Autres titres immobilisés		I1	2B		2C		
Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E		2F	25 926	
TOTAL IV		I3	NJ		NK	25 926	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	ØK	37 441	ØL	2 761 782	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise		TUYAUTERIE CHAUDRONNERIE MACONNAISE					Néant ☒ *
Exercice N clos le		30/06/2022					
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) ⁽¹⁾		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5] ⁽⁵⁾	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice ⁽⁴⁾		
			Montant des suppléments d'amortissement ⁽²⁾	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés ⁽³⁾			
	①	②	③	④	⑤	⑥	
1 Concessions, brevets et droits similaires							
2 Fonds commercial							
3 Terrains							
4 Constructions							
5 Installations techniques mat. et out. industriels							
6 Autres immobilisations corporelles							
7 Immobilisations en cours							
8 Participations							
9 Autres titres immobilisés							
10 TOTAUX							

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL
1 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 – FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	
3 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE COMPTABLE

TUYAUTERIE CHAUDRONNERIE MACONNAISE

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 30/06/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022, dont le total est de 3 580 464€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 135 564€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Evénements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Informations relatives au bilan

ACTIF

Immobilisations

Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations Incorporelles et Corporelles	Valeur brute Debut D'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute Fin d'exercice
		Reévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Fond Commercial	-	-	-	-	-	-
Autres Immobilisations Incorporelles	136 611	-	5 859	-	-	142 470
Total Immobilisations Incorporelles (I)	136 611	-	5 859	-	-	142 470
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	728 726	-	-	-	-	728 726
Installations techniques, matériels et outillages Industriels	1 275 605	-	16 004	-	20 869	1 270 740
Installations générales, agencements, aménagements divers	206 372	-	1 167	-	-	207 539
Matériel de transport	164 535	-	-	-	15 845	148 690
Matériel de bureau et informatique, mobilier	204 826	-	33 593	-	727	237 691
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	2 580 064	-	50 763	-	37 441	2 593 386
Total Général (I + II)	2 716 675	-	56 622	-	37 441	2 735 856

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Immobilisations Financières	Valeur brute Debut D'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute Fin d'exercice
		Reévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Participations évaluées selon méthode d'équivalence	-	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-	-
Autres titres Immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts & Autres Immobilisations financières	25 926	-	-	-	-	25 926
Total Général	25 926	-	-	-	-	25 926

Amortissements :

Amortissements	Debut de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
		Amortissement	Amortissement	
Incorporelles	66 889	11 067	-	77 956
Corporelles	1 770 848	150 396	37 346	1 883 897
TOTAL	1 837 737	161 463	37 346	1 961 853

Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire / Dégressif	20 à 50 ans
Matériel et Outillage	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Matériel de Transport	Linéaire / Dégressif	4 à 5 ans
Matériel de Bureau	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire / Dégressif	10 ans
Installations générales	Linéaire / Dégressif	10 à 20 ans

Depréciations :

Depreciation Actif Immobilisé	Debut de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
		Depreciation	Depreciation	
Stocks et encours	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	33 099	-	239	32 860
Autres Actifs	25 346	-	-	25 346
TOTAL	58 445	-	239	58 206

Produits à Recevoir :

	Produits à Recevoir	Montant
Participations	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
Autres Produits	Valeurs Mobilières de Placement	-
	Facture à Établir	4 394
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	-
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	3 572
	État	-
	Divers	2 238
	Total	10 204

État des Créances :

ETAT DES CREANCES	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	25 926	-	25 926
Clients douteux ou litigieux	39 432	-	39 432
Autres créances clients	2 296 349	2 296 349	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 572	3 572	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	90 926	90 926	-
Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
Divers	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-
Débiteurs divers	8 406	8 406	-
Charges constatées d'avance	51 869	51 869	-
Totaux	2 516 480	2 451 122	65 358

VALEURS MOBILIERES

Valeurs Mobilières de Placement	N	N - 1
Valeurs Mobilières de Placement	-	-
Banques	98 870	55 233
Total	98 870	55 233

PASSIF

Capitaux propres :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	500	1 000,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	-
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions	-	0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	500	1 000,00

Etat des Dettes :

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	+ 1 an, 5 ans au +	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	1 034	1 034	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine	193 267	110 247	83 020	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	968 785	968 785	-	-
Personnel et comptes rattachés	175 628	175 628	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	103 051	103 051	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
T.V.A.	115 913	115 913	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	24 248	24 248	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	12 390	12 390	-	-
Autres dettes	24 315	24 315	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	1 618 631	1 535 611	83 020	-

Charges à Payer :

Charges à Payer :	Montant
Congés payés	115 792
Charges sociales	47 386
Charges fiscales	-
Emprunts et Dettes	36
Dettes participations Groupes	-
Dettes participations Hors Groupe	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
Factures à recevoir	166 852
Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
Participations des salariés	-
Personnel	-
Organismes Sociaux	-
Autres charges fiscales	-
Divers	-
Total	330 066

Compte de Résultat :

Chiffre d'affaires :

	CA HT France	CA HT Export et intra-communautaire	Total
Marchandises	-	-	-
Production			
Biens	5 611 366	22 366	5 633 732
Services	3 662	-	3 662
Chiffre d'affaires total	5 615 028	22 366	5 637 394

Engagement Retraite :

La provision d'indemnité de départ à la retraite a été évaluée conformément au Règlement de l'ANC Numéro 2013-02.

Le taux d'actualisation utilisé est de : 2%

	Indemnité de départ à la retraite	Engagement de pension d'anciens dirigeants	Cotisations Mutuelles prises en charge pour salariés partis en retraite
Provisionné			
Non	565006		
Provisionné			
Total	565 006	-	-

TC/CD

TUYAUTERIE CHAUDRONNERIE MACONNAISE

"T.C.M."

SAS AU CAPITAL DE 500.000 EUROS

**Parc d'Activités MACON-TGV-LOCHE
287, Rue Macon Chaintré
71000 - MACON**

==--==

RCS MACON 330 221 029

==--==

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 02 DECEMBRE 2022**

Chère Actionnaire,

Vous êtes appelée en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de la Loi et des statuts de notre Société à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 30 JUIN 2022 de notre société.

La convocation prescrite vous a été régulièrement adressée et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Nous vous précisons que les comptes annuels de notre Société, soumis ainsi à votre approbation, ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

Le compte de résultats fait apparaître un bénéfice net de 135.564 € après déduction des amortissements et provisions réglementaires et justifiées, que nous vous proposons d'affecter conformément aux statuts, comme il sera dit ci-après.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Cet exercice clos le 30 JUIN 2022 a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires hors taxes de 5.592.088 € contre 5.967.354 € lors de l'exercice précédent, soit une diminution de l'ordre de 5,53 %.

Ce chiffre d'affaires réalisé se décompose comme suit :

- Production vendue de biens **5.633.732 €**

* Ventes fabrications	5.580.867 €
* Ventes fabrications 10 %	1.965 €
* Ventes produits Export	13.061 €
* Ventes exonérées	22.940 €
* Ventes fabrication INTRACOM	9.305 €
* Ventes produits résiduels	5.594 €

- Production vendue de services **3.662 €**

* refacturation CLP	3.662 €
---------------------	---------

Compte tenu de la diminution des travaux en cours (production de biens) pour 166.277 €, des reprises sur provisions pour dépréciations de créances pour 239 €, d'avantage nature véhicule pour 624 €, des remboursements assurances pour 3.158 €, des remboursements formation pour 24.963 €, des produits divers de gestion courante pour 4.485 €, des produits divers 2G PROCESS pour 360 €, des produits divers LAITINOX pour 9.600 €, des produits divers SOFINOX pour 360 €, des produits divers CLEAN PARTNER pour 4.800 €, le total de nos produits d'exploitation s'élève à 5.519.706 €.

Le tableau ci-dessous vous donne l'évolution de nos charges d'exploitation de l'exercice social clos le 30 JUIN 2022 par rapport à l'exercice précédent :

	2021 - 2022	2020 - 2021
	-----	-----
Achats de matières premières et autres approv. (y compris droits de douane)	1.378.795	1.260.344
Variation de stock (matières premières et approv.)	- 28.022	15.557
Autres achats et charges externes	2.348.328	3.020.673
Impôts, taxes et versements assimilés	81.496	93.253
Salaires et traitements	1.001.384	941.516
Charges sociales	408.330	391.326
Dotations aux amortissements sur immo.	161.463	190.919
Autres charges	409	17
	-----	-----
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	5.352.182	5.913.605

Compte tenu de ces éléments, notre résultat d'exploitation est positif pour 167.524 €.

Nous supportons des charges financières pour 5.978 €, ce qui nous donne un résultat courant avant impôt positif pour 161.546 €.

Ce résultat corrigé par des produits exceptionnels pour 16.919 €, des charges exceptionnelles pour 4.553 €, l'impôt sur les bénéfices pour 38.349 €, nous mène à un bénéfice net comptable de 135.564 €.

INVESTISSEMENTS

Au cours de cet exercice, les investissements réalisés ont été les suivants :

- Concessions, brevets, licences	5.859 €
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	16.004 €
- Installations générales, agencements, aménagements divers	1.167 €
- Matériel de bureau et mobilier informatique	33.593 €

Divers matériels industriels (perceuse , SCMR ASPIRATEUR), des installations (protection), du matériel de transport (PEUGEOT), d'une valeur d'origine de globale de 37.440 € ont été soit mis au rebut ou cédés (prix cession véhicule PEUGEOT : 3.500 €) ; compte tenu des amortissements pratiqués, ces opérations ont généré une plus-value à court terme de 3.405 €.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des impôts, nous vous précisons que la société n'a exposé aucune dépense non déductible (CGI art. 39-4) du résultat fiscal au titre de l'exercice écoulé.

RESULTAT - AFFECTATION

L'exercice écoulé se traduit par un bénéfice net de 135.564 € que nous vous proposons d'affecter comme suit :

- à un dividende par action de 0 €, soit	0 €
- à la réserve ordinaire	135.564 €

Le paiement des dividendes serait effectué à compter de ce jour et au plus tard le 31 MARS 2023.

Conformément aux dispositions de l'Article 243 Bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des précédents exercices sociaux :

EXERCICE	DIVIDENDES
2018 – 2019	50.000 €
2019 – 2020	NEANT
2020 – 2021	NEANT

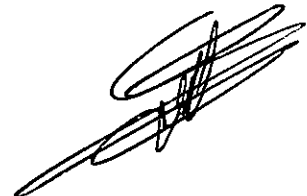
CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons d'approuver éventuellement les conventions réglementées, conventions qui, s'il en existe, seront relatées dans le rapport spécial du Président.

Nous vous remercions de votre attention et nous restons à votre disposition pour répondre à toute demande de précisions.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que je soumets à votre vote.

LE PRESIDENT



TC/CD

TUYAUTERIE CHAUDRONNERIE MACONNAISE

"T.C.M."

SAS AU CAPITAL DE 500.000 EUROS

**Parc d'Activités MACON-TGV-LOCHE
287, Rue Macon Chaintré
71000 - MACON**

==--==

RCS MACON 330 221 029

==--==

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 02 DECEMBRE 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX,

LE DEUX DECEMBRE A NEUF HEURES,

AU SIEGE SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ,

La Société SOFINOX, actionnaire unique de la Société TCM a tenu une Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur la convocation qui lui a été faite par le Président dans les délais légaux.

Monsieur Sébastien GAUTHIER préside la séance en sa qualité de représentant de la Société SOFINOX, Présidente.

Monsieur Thierry CLAIRE assume les fonctions de Secrétaire.

L'Assemblée régulièrement constituée peut valablement délibérer.

Monsieur Le Président met à la disposition de l'actionnaire :

- Un exemplaire des statuts de la Société.

Il dépose également les documents suivants, qui vont être soumis à l'Assemblée :

- L'inventaire de l'actif et du passif de la Société arrêté au 30 JUIN 2022.
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe).

- Le rapport de gestion du Président.
- Le texte des projets de résolutions.

Monsieur Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux prescriptions légales et réglementaires et déclare que les documents et renseignements visés par ces prescriptions ont été adressés à l'actionnaire unique ou tenus à sa disposition au siège social, depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président.
- Approbation desdits comptes et conventions.
- Quitus au Président.
- Affectation du résultat.
- Pouvoirs.
- Questions diverses.

Lecture est donnée du rapport de gestion du Président.

Puis, l'actionnaire unique adopte les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'Actionnaire unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 30 JUIN 2022 approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice net de 135.564 €.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Actionnaire unique donne en conséquence au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION – CONVENTION REGLEMENTEES

L’Actionnaire unique après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions réglementées relevant des articles L 227- 10 et suivants du Code de Commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DES RESULTATS

L’actionnaire unique décide d’affecter le bénéfice de l’exercice s’élevant à 135.564 € de la manière suivante :

- à un dividende par action de 0 €, soit 0 €
- à la réserve ordinaire 135.564 €

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour et au plus tard le 31 MARS 2023.

L’actionnaire unique précise que le montant des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices, ont été les suivants :

<i>EXERCICE</i>	<i>DIVIDENDES</i>
2018 – 2019	50.000 €
2019 – 2020	NEANT
2020 – 2021	NEANT

Plus rien n’étant à l’ordre du jour, la séance est levée après rédaction et signature du présent procès-verbal.

LE PRESIDENT

LE SECRETAIRE

